Envoyé en préfecture le 01/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260827-D2026_08_101-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MELLE
Département d'Ille-et-Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 27 août à 20 heures 05, le Conseil Municipal de la Commune de Mellé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. POSTE Olivier, Maire.

Date de convocation : 21/08/2026 — Nombre de présents : 11
Nombre de conseillers en exercice : 15 — Nombre de votants : 15

Étaient présents : POSTE Olivier, GUERIN Dominique, SIMON Alexandra, MARTIN Benoît, LAGRÉE Bertrand, CHALOPIN Christèle, DAVAL Sylvain, DESPAS Elodie, ORY Edouard, LECHEVALLIER Océane et HARDY Nathan

Absents excusés : COSTIL Nicolas, MAZUÉ Delphine, BATTAIS Marie-Annick et TALVA Nelly
Pouvoirs de COSTIL Nicolas à POSTE Olivier, MAZUÉ Delphine à MARTIN Benoît, TALVA Nelly à GUÉRIN Dominique et BATTAIS Marie-Annick à SIMON Alexandra

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été nommée, Elodie DESPAS, secrétaire de séance ;
Et ceci à l'unanimité des membres présents.

2026.08.101 Approbation du procès-verbal du 9 juillet 2026

Monsieur le Maire demande à l'assemblée la confirmation de la réception du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2026 ;

Aucune remarque n'est formulée,

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de cette réunion aux conseillers municipaux présents,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ***à l'unanimité,*** **DÉCIDE** d'approuver le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2026.

Fait et délibéré en séance
Le 27/08/2026

Le Maire,
Olivier POSTE

MAIRIE DE MELLE
Ille-et-Vilaine

La secrétaire de séance
Elodie DESPAS